

BUREAU

Réunion du lundi 11 avril 2011

Siège du Comité 54 à Nancy

Participants :	M. Thierry BILICHTIN, <i>Président.</i> Mme HINDAHL Martine. Mrs BONNET Jacques – GARAUDEL Jacques – HEQUET Pascal – KIEFFER Gérard – LINDINI Daniel – PELLETIER Jean-Marc.
<u>Invités :</u>	Mlle WOLFF Alexandra.
<u>Excusés :</u>	Mme BLANC Solange. Mrs LOISON Thomas –TOSCANO François.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président ouvre la séance à 19h25.

Divers

Le Président exprime les excuses de François TOSCANO qui, bloqué sur l'autoroute au nord de Metz, ne peut assister à la réunion de ce soir.

Il remarque également le retour de Pascal HEQUET, secrétaire général, absent depuis janvier 2011 en raison de problèmes de santé.

Infos générales

Par Thierry BILICHTIN

1) Un point rapide est effectué sur le nombre de licenciés au 10 avril 2011 : nous comptons 4301 licences contre 4237 en fin de saison dernière, ce qui nous donne une augmentation d'environ 2 %. C'est la première fois que nous dépassons le cap des 4300 licences pour les 10 dernières années.

2) Du côté financier, une bonne maîtrise des dépenses et la recherche d'économies (photocopieur, assurances en cours de renégociation...) devrait permettre de dégager un exercice positif sur cette saison.

Le Président soumet au Bureau le futur barème financier pour la saison prochaine, quelques modifications y sont apportées :

- En ce qui concerne le prix des licences, il est proposé de reconduire les mêmes dispositions que la saison précédente pour la saison prochaine. En effet, une augmentation de 10 à 25 % est effectuée par la FFBB, la part de la Ligue Lorraine reste inchangée, et la part revenant au Comité 54 augmente de 30 cents. Une remise de 1 euro sera effectuée pour toute licence saisie par le club via Internet (pour rappel, la remise cette saison était de 70 cents). La part du Comité 54 restera donc inchangée pour la 3ème saison de suite, les clubs n'ayant à supporter que l'augmentation de la FFBB.
- Baisse du prix de la mutation « Non Joueur » passant de 106 € à 75 €, mais répercussion de l'augmentation fédérale faisant passer le prix de la mutation de 107 à 108 € pour les catégories seniors et cadets, et de 71 € à 71,5 € pour les minimes, les benjamins – poussins – mini baby restant à 10 €.
- Baisse des tarifs de la commission de discipline :
 - o Les sanctions de 2 à 3 mois passent de 80 € à 75 €,
 - o les sanctions de 4, 5 et 6 mois passent de 155 € à 100 €,
 - o les sanctions de 7 mois à 1 an passent de 260 € à 150 €,
 - o les sanctions de plus de 1 an passent de 310 € à 200 €.
- Les prix des imprimés ne changent pas (sauf demande de rencontre internationale baissée de 16 € à 5 €).
- Diminution du tarif de certaines amendes :

- Les tarifs des fautes techniques seront modifiés : 30 € à 2 FT ou 2 FD sans rapport, 30 € pour 3 FT ou 3 FD sans rapport, et 30 € pour 4 FT ou FD sans rapport (au lieu de respectivement 32 €, 80 € et 30 €),
- suppression de l'amende pour équipe de jeunes non accompagnée d'un délégué majeur (l'équipe étant déjà pénalisée par un forfait),
- baisse du forfait simple pour seniors, cadets, minimes qui passe de 80 € à 70 €,
- baisse du forfait général en cours de saison pour benjamins, poussins, minipoussins qui passe de 95 € à 70 €,
- baisse du forfait général en poule de classement 2^{ème} phase, du forfait général en demi-finale du championnat de Meurthe-et-Moselle, du forfait général en finale nord ou sud, qui passent tous les 3 de 305 € à 160 €,
- l'amende pour licence manquante sera dorénavant égale à la moitié du prix de la licence hors assurance de la catégorie, et l'amende pour toutes les licences de l'équipe manquantes passe de 80 € à 50 €,
- Une baisse sera également effectuée pour les tarifs des rencontres perdues par pénalité (Seniors – Cadets – Minimes de 80 € à 60 €, benjamins – poussins de 47 € à 24 €, minipoussins de 17 € à 15 €),
- Suppression de l'amende pour dérogation hors délais sans imprimé, ajout de la dérogation minipoussins et poussins à 5€, la dérogation demandée plus de 15 jours avant le match restant à 16 € et celle moins de 15 jours avant la rencontre restant à 30 €.

Toutes ces modifications du barème financier pour la prochaine saison sont approuvées à l'unanimité des membres du bureau.

3) Présentation du projet 3x3 de la FFBB, provenant d'un désir de la FIBA d'ajouter un complément aux matchs de saison régulière. Cette compétition se déroulerait de fin mai à septembre, donnerait naissance à un classement individuel (type ATP de tennis), et serait de type urbain, ouvert à tous et sans licences. Le but étant de créer une nouvelle discipline olympique en démonstration aux JO 2016. Cette discipline verrait également la création d'une plate-forme numérique accessible sur Smartphones dès 2011. L'objectif étant de créer cette compétition dès 2011 au niveau FIBA, et 2012 pour FFBB avant présentation aux JO en 2016.

Commission sportive

Par Jacques GARAUDEL et Gérard KIEFFER

Trois CS entre les deux Bureaux. Peu de choses à signaler sinon un nombre encore trop important de feuilles non conformes (couleur essentiellement).

Pour la partie réglementaire :

- le forfait simple de DOMBASLE pour la rencontre SF20504 du 19/03/2011 HUSSIGNY/DOMBASLE (0 point au classement ; amende ; retour à HUSSIGNY)
- le forfait simple de HERSERANGE pour la rencontre SMN1077 du 26/03/2011 VALLEROY2/HERSERANGE (0 point au classement, amende, frais à la charge de HERSERANGE).
- le forfait simple de LUNEVILLE pour la rencontre CM14530 du 26/03/2011 JOUDREVILLE/LUNEVILLE (0 point au classement, amende, retour à JOUDREVILLE).

Les Clubs ont été relancés pour toutes les rencontres reportées, et doivent répondre avant la fin de la semaine. A défaut, la CS54 fixera les dates des rencontres le Weekend du 23/04/2011.

CDAMC

Par Jean-Marc PELLETIER

1) Bilan de la coupe de Meurthe-et-Moselle :

- ½ Finales séniors : PONT A MOUSSON / JARNY et Cadettes TOMBLAINE / séniors DOMBASLE
- ½ Finales seniors : HOUEMONT / DOMBASLE et DIEUZE / BLAINVILLE.

Les finales masculines et féminines auront lieu le 8 mai. Quatre clubs se sont portés candidats pour l'organisation de ces finales, le bureau décide d'accepter la candidature du club de JOUDREVILLE.

- 2) Stage le 30 avril à SAINT NICOLAS DE PORT : 9 candidats ainsi que les stagiaires y sont prévus, soit environ une vingtaine de personnes. Mrs PELLETIER Jean-Marc et Pierre, POPIEUL et tout l'encadrement y seront présents.
- 3) Mise à jour de la liste des arbitres sur FBI : Elle donnera lieu à la suppression des arbitres non licenciés, des stagiaires jamais présents, des candidats n'ayant jamais continué, etc.
Mais beaucoup de candidats très jeunes seront conservés sur cette liste en tant que candidats, la CDAMC demande au bureau l'autorisation de les faire compter pour la charte de l'arbitrage au niveau départemental (et pas au niveau fédéral). Cette demande est approuvée par les membres du bureau.
2 stagiaires resteront stagiaires pour la prochaine saison.
- 4) La CDAMC signale que de nombreux clubs ont souhaité qu'une seule poule soit formée pour les clubs désireux de monter en Ligue. Cette demande est transmise à la Commission Sportive qui l'étudiera, mais elle semble difficile à mettre en place. Il est conseillé aux clubs d'envoyer cette proposition sous forme de vœu pour l'AG à JOEUF.

Commission Technique

Par Daniel LINDINI et Alexandra WOLFF

- 1) Soirée Technique
Le Comité de Basket a organisé une soirée technique dans le Nord du département (JOEUF) le lundi 21 mars sur le thème de l'adresse.
Ce rassemblement était ouvert à tous les entraîneurs.
Philippe ORY (CTS), Alexandra WOLFF (CTF) et Patrice GOEURIOT (entraîneur N3 à JOEUF) ont animé la séance avec le soutien du Pôle Espoirs garçons de Lorraine.
22 entraîneurs issus de 9 clubs différents ont participé à cet échange qui s'est prolongé autour d'un repas offert par le Comité de Basket de Meurthe-et-Moselle.
Clubs représentés : JOEUF, LONGWY REHON, JOUDREVILLE, VALLEROY, TUCQUEGNIEUX, JARNY, HUSSIGNY, SLUC, METZ BC.

Le Comité organisait en parallèle sur JOEUF, une réunion de tous les Présidents des clubs du Nord du département, animée par le Président du Comité 54, Thierry BILICHTIN.
- 2) Pous'54
Le Pouss'54, rassemblement de tous les poussins 2^{ème} année du département, a repris du service cette année. Les licenciés nés en 2000 étaient invités Samedi 2 avril 2011 de 14h00 à 17h30 au Hall des sports de PONT A MOUSSON.
Durant cet après midi, nous avons remis un passeport à chaque enfant pour participer à divers ateliers de tirs et de dextérité.
A l'issue de cette journée festive, le Comité de Basket a offert un goûter à l'ensemble des participants.
18 entraîneurs bénévoles, issus des clubs de PONT A MOUSSON, ASPTT NANCY TOMBLAINE, SLUC, BLAINVILLE ont encadré l'ensemble des ateliers.
Dominique MEUNIER (Membre du Comité Directeur du CD54) et François TOSCANO (Vice Président du CD54) ont apporté un précieux soutien logistique.

Nombre de joueurs nés en 2000 présents par club :

AUBOUE 0/6, BLAINVILLE 7/8, CHAMPIGNEULLES 5/7, HDL 5/10, JOUDREVILLE 5/8, PORTE VERTE 9/9, ASPTT NANCY TOMBLAINE 7/15, HUSSIGNY 0/3, AGP 2/15, PAM 8/9, VALLEROY 0/6, GONDREVILLE 0/4, LIVERDUN 0/5, LONGUYON 0/6, LONGWY REHON 0/13, LUNEVILLE 0/6, TUCQUEGNIEUX 0/6, HOUEMONT 4/5, GORCY 0/2, BLENOD 0/2, VILLERS 6/8, DOMBASLE 0/4, TOUL 5/9, FLEVILLE 0/7, ARNAVILLE 0/9, JOEUF 0/7, MAXEVILLE 0/5, LUDRES 0/17, NEUVES MAISONS 0/5, FROUARD 1/5, BAYON 0/13, SAINT MAX 0/1, SLUC 4/28, JARNY 5/8, VANDOEUVRE 0/4.

22 filles et 50 garçons ont participé à l'édition 2011 du Pouss'54, soit 72 sur 272

Commission Salles et Terrains

Par Thierry BILICHTIN

Pas de sujet pour cette réunion de bureau.

Commission Règlements / Qualification / Discipline

Par Jacques BONNET

La commission s'est réunie le vendredi 18 mars pour examiner 3 dossiers

Dossier N° 3

Une suspension de 2 mois dont 1 mois avec sursis à Monsieur MIANGOUILA Flavien
Licence N° F930622 du club de VANDOEUVRE.

Dossier N° 4

Une suspension de 6 mois dont 2 mois avec sursis à Monsieur BOUCHAT Rabie
Licence N° F910748 du club de MAXEVILLE.

Dossier N° 5

Une suspension de 12 mois dont 6 mois avec sursis à Monsieur LIND Maxime
Licence N° F900522 du club de TOUL.

Questions diverses

- Réception d'un mail de QUOMODO indiquant la proposition de mettre à disposition des pages pour les clubs sur le site du Comité. Cette proposition sera étudiée à l'avenir.
- Discussion autour des problèmes de certains clubs ces derniers temps :
Différents faits à la suite de certains matchs du club de MAXEVILLE donnent lieu, à la demande du Président Thierry BILICHTIN, à l'ouverture d'un dossier de discipline à l'encontre du club de MAXEVILLE (par exemple, match MAXEVILLE / SAINT MAX en MM15541 du 2 avril 2011, entre autres...).

Tour de Table

Par Thierry BILICHTIN

Aucune remarque supplémentaire des membres du bureau.

CLÔTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président clôture la séance à 21h30.

Pascal HEQUET
Secrétaire Général

Thierry BILICHTIN
Président